

# **SYNTHESE DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE**

## **ARRONDISSEMENT DE SAINT-MARTIN/SAINT-BARTHELEMY**

Le débat s'est tenu le vendredi 19 décembre 2003 à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Martin  
50 participants environ : personnes civiles, politiques, associations, enseignants, élèves...

*Deux thèmes à l'ordre du jour :*

### **1 - Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?**

*Animatrice :* Brigitte Delaître, journaliste « Fax-Info »

*Grand témoin :* Jean-Louis Hamlet, équipier de rue

*Rapporteur :* Hélène Nicolas, directrice à la PJJ Guadeloupe

### **2 – Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?**

*Animatrice :* Brigitte Delaître, journaliste

*Grand témoin :* Daniella Jeffry-Pilot, enseignante certifiée lettres-anglais

*Rapporteur :* Marthe O'goundélé, enseignante

*1<sup>er</sup> thème :*

## **1 - Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?**

À l'issue de la présentation du sujet : définition des mots « violences scolaires » et « incivilités », analyse de la situation et réponses déjà mises en œuvre, le débat a essentiellement porté sur les points suivants :

### **1.1- Le rôle des parents dans l'éducation des enfants et de leur comportement à l'école**

Les propos pointent la démission des parents dans leur devoir d'attention et d'éducation. Diverses situations illustrent ces propos, comme le fait de ne pas être attentif aux devoirs des enfants, de ne pas manger avec eux, de les laisser devant la télévision ou internet...

### **1.2 - Le manque de structures relais permettant de combler la non disponibilité des parents**

L'évolution statutaire prochaine de Saint-Martin laisse entrevoir à certains participants des possibilités pour une meilleure prise en charge des spécificités locales.-

### **1.3 - Les sanctions à l'école**

Une enseignante déplore que les sanctions n'aient pas l'impact voulu sur l'élève : une mise à pied est parfois vécue comme une période supplémentaire de vacances qui lui serait allouée. Dans certains établissements, les sanctions sont inexistantes.

Le rôle de la mère de famille est important pour que l'enfant respecte la parole des autres adultes ainsi que les institutions. Un participant souligne le particularisme de la notion de famille dans la Caraïbe et son caractère élargi.

### **1.4 - La valorisation de la fonction de la fonction d'enseignant**

Les enseignants perdent leur crédibilité au travers de leurs propres attitudes : la moralité et la tenue vestimentaire de certains enseignants sont épinglées.

### **1.5- L'architecture de l'école**

Dans quelle mesure l'école, dans son emplacement géographique, son architecture et son organisation génère-t-elle une part de la violence des élèves ? L'école est un socle d'identité pour l'enfant. Elle doit l'ouvrir sur l'extérieur et la vie sociale. L'école doit permettre l'ouverture à d'autres médiateurs.

### **1.6- La discipline**

Il est important que l'enfant reconnaisse et respecte l'école dans la fonction qui est la sienne. Pourquoi ne pas reprendre les leçons de morale ? Les valeurs véhiculées par la télé ou Internet influencent l'adolescent dans son rapport aux institutions. Il en va ainsi pour les attitudes de violence ou le sexisme.

### **1.7- L'école des parents**

Il faudrait ré-impliquer les parents dans l'éducation des enfants, les faire participer à la scolarité des enfants.

### **1.8- Le civisme**

Il faudrait ré enseigner le civisme, tant aux parents qu'aux enfants.

## **2eme thème**

# **2 – Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?**

## **2.1 – Définition d'un enfant en difficulté**

Lorsque les résultats scolaires atteignent moins de 50% des résultats l'élève est déjà considéré comme étant en difficulté. A 40% de réussite l'élève est considéré comme en très grande difficulté. A 30% de réussite il est en très grave difficulté.

## **2.2 – Les causes**

Les causes de ces difficultés peuvent être d'origines diverses :

### **2.2.1- Une structure familiale souvent monoparentale et instable**

Les familles sont souvent nombreuses (plus de 4 enfants) et monoparentales. C'est souvent la mère qui a la garde de l'enfant. Elles sont aussi instables car les couples se font et se défont régulièrement.

### **2.2.2 - Un environnement socio-culturel pauvre**

Ces familles évoluent dans un environnement socio-culturel difficile, elles sont souvent touchées par le chômage et vivent des transferts sociaux et des petits jobs. En outre leur quartier est souvent sous équipé, il manque des infrastructures socio-culturelles (manque de bibliothèque, cinéma, activités culturelles).

### **2.2.3 - Une déficience des capacités intellectuelles de l'enfant**

Avec la nouvelle loi de 1989, les enfants atteints d'une déficience doivent obligatoirement être pris en charge et scolarisés. Il s'avère qu'à Saint Martin ils sont nombreux à ne pas être pris en charge faute de structures spécialisées inexistantes.

### **2.2.4 - Une inadaptation du système éducatif**

A Saint-Martin les réalités socio-linguistiques sont différentes. La langue maternelle des enfants n'est pas celle utilisée par l'enseignement. La difficulté linguistique revêt un caractère spécifique car en réalité c'est l'outil utilisé qui n'est pas adapté aux élèves.

Ainsi, par exemple, des outils de mesure des difficultés dans le système éducatif français existent mais il faut s'en méfier, il faut les adapter et tenir compte des problèmes linguistiques des enfants. Ces tests verbaux et non verbaux sont effectués en français et les élèves ne comprennent pas toujours les consignes. Ils sont ainsi très vite considérés comme inhibés ou non admis en cas de réponses erronées.

Il faut donc une certaine adaptation des test psychologiques lors de la détection des difficultés et mettre en place ensuite des méthodes tenant compte des spécificités des élèves.

L'élève est bloqué dans ce contexte qui dénie ses réalités socio-linguistiques. Il faut impérativement adapter le système aux réalités locales. Le système hollandais peut servir d'exemple car il fonctionne bien et obtient de meilleurs résultats car l'anglais est utilisé.

Par ailleurs, les enfants étrangers scolarisés à Saint Martin rencontrent autant, sinon plus de difficultés d'adaptation que les enfants de souche saint martinaise. Car l'enseignement en français est très difficile.

## **2.3 – Les réponses proposées**

### **2.3.1 - Adopté le français comme langue dominante**

- Saint Martin a la chance d'avoir 2 langues et il convient d'exploiter ces deux langues et avoir des enfants bilingues, voire trilingue. Pour cela nombreux sont les parents Saint Martinais qui parlent systématiquement le français à la maison.  
D'autres élèves s'en sortent parce qu'ils privilégient à un moment donné une langue( le français) par rapport à l'autre. Cette stratégie s'impose car beaucoup d'élèves ne maîtrisent pas la langue d'enseignement qui véhiculent les apprentissages car ils parlent un mélange de français et d'anglais.

### **2.3.2 - Adaptation du système éducatif: le projet Saint Martin**

Le projet Saint Martin veut tenir compte des réalités socio-linguistiques des élèves pour améliorer leurs résultats scolaires. Il essaie de mettre la dimension linguistique au service des résultats. Ainsi, il revalorise la langue et culture des élèves.

Il faut aussi hiérarchiser l'enseignement des langues vivantes, l'anglais fait partie de notre culture . Il doit être enseigné comme la première langue vivante. C'est impossible qu'il ne soit pas pris en compte et que l'enfant soit considéré comme un étranger chez lui. En fait qu'il subisse une double aliénation. Il ne faut pas perpétuer la crise de personnalité chez ces enfants. Il faut régler ce problème qui est politique , éducatif, culturel mais aussi psychologique. A partir de ce moment, on adoptera la .deuxième langue (espagnol).

Le projet de Saint Martin met donc, en place un enseignement bilingue dès la PS jusqu'au CM2. Les textes réglementaires généralisent l'enseignement bilingue (13 heures en français et 13 heures en anglais).BO septembre 2001, dans toutes les académies.

L'exemple de Strasbourg qui met en place un bilinguisme particulier (allemand, français), nous interpelle. En effet, ils ont même un centre de formation à l'enseignement bilingue à l'I.U.F.M. aussi bien pour le premier degré que pour le second.

Le projet Saint Martin a repris cette disposition, et nos argumentaires ont été entendus en terme de langues et de cultures locales à prendre en compte.

En outre, il a institué des classes d'initiation à la langue française (CLIN 1, CLIN 2, CLIN 3). Ce dispositif prévoit de mettre en place au Collège des classes d'accueil. Les limites : le public est essentiellement anglophone n'est vraiment que des primo-arrivants. Cela ne répond pas donc aux critères de la classe d'accueil.

Ensuite des CLAD, classe à effectif réduit pour les élèves ayant une difficulté passagère. Et enfin les CLIS, classe d'intégration scolaire pour les enfants en grande difficulté orientés et suivis par la CCPE.

En définitive, l'élève en difficulté ne l'est pas vraiment car il s'agit plus d'un élève qui s'adapte difficilement au système en vigueur. La prise charge de l'enfant en difficulté doit être globale : social, culturel, économique, éduquer les parents, structurel (manque d'infrastructures)

La réussite du projet de Saint Martin a exigé la mise en place de ressources humaines afin d'assurer le pilotage de ce projet: deux chefs de projet , un pour le premier degré et un pour le second. Une évaluation sera mise en oeuvre avec la remontée pédagogique des effectifs au cycle 3.

Les limites d'un projet de cette augure serait la formation des enseignants (formation continue et formation initiale) qui est toujours basée sur la volontariat du personnel enseignant.

### **2.3.3 - Créer des structures adéquates**

Afin de prendre en charge les élèves en difficulté, il convient de créer des structures à vocation éducative, culturelle après le hors temps scolaire. Elles viseront à mieux aider les enfants à étudier. Cette structure fonctionnerait sous forme de soutien scolaire ou d'aide individualisée basée sur le volontariat des intervenants.

Ces structures utiliseront les établissements scolaires pour cela, afin d'optimiser l'utilisation des locaux.

En outre, il faut plus de structures spécialisées (CAMPS, IME, ...) pour accueillir les enfants handicapés qui ne sont pas intégrés dans le système éducatif ordinaire. Ils restent en marge du système.

### **2.3.4 - Reconnaître les diplômes étrangers**

Mettre en place des dispositions pour homologuer les diplômes étrangers que les Saint Martinois ont obtenu soit aux USA, Trinidad et Tobago.

### **2.3.5 - Recruter des enseignants locaux**

Le recrutement d'enseignants natifs devient urgent et une nécessité pour que le projet Saint Martin se pérennise. En effet, l'enfant est rejeté car l'enseignant unilingue ne comprend pas le fonctionnement des enfants qui ont deux registres mentaux, deux langues. Il n'arrive pas à transformer ces langues en atouts. Ainsi nos élèves sont stigmatisés, plus grands seront encore désavantagés dans le milieu de l'emploi, mais aussi professionnel.

### **2.3.6 - Doter la ZEP de plus de moyens**

- La ZEP (Zone d'Education Prioritaire) ne dispose pas de moyens suffisants pour faire face aux difficultés locales :
  - \* moyens personnels (remplaçants, taux de rotation trop élevé...)
  - \* moyens matériels (informatique, photocopieurs, manuels scolaires adaptés...)

### **2.3.7 - Régionalisation de l'enseignement**

Il faut plus de décentralisation au niveau du système éducatif : programmes et personnels adaptés, prise en compte de la diversité des enfants ( 500 enseignants natifs bilingues). Cette régionalisation de l'enseignement permettra de répondre aux difficultés des jeunes par le biais d'autres acteurs : parents, ascendants, associations, filières adaptées au tissu économique local.

Il faut bien cibler et évaluer la grande difficulté: non intégration de la langue d'enseignement, inadaptation au système, difficultés mentales...

Il faut un soutien effectif et réel de l'enfant Saint Martinois.

Il faut allouer plus de moyens au Projet Saint Martin qui a fait un bon diagnostic et est exécutoire. Il faut conjuguer les efforts pour mieux porter ce projet. Afin de généraliser le bilinguisme, il faut former d'abord les enseignants Saint Martinois pour le premier et second degré.